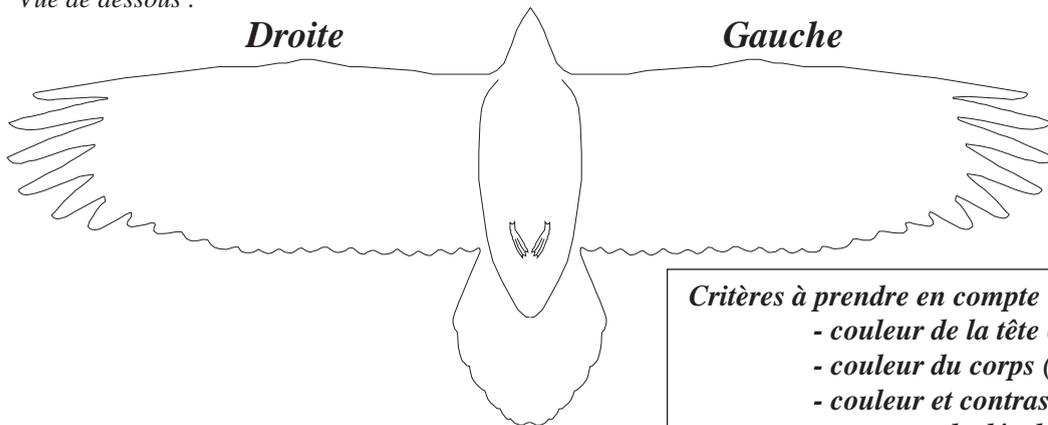


Merci d'annoter et de flécher ce que vous avez observé sur les silhouettes ci-après :

Vue de dessous :

Droite

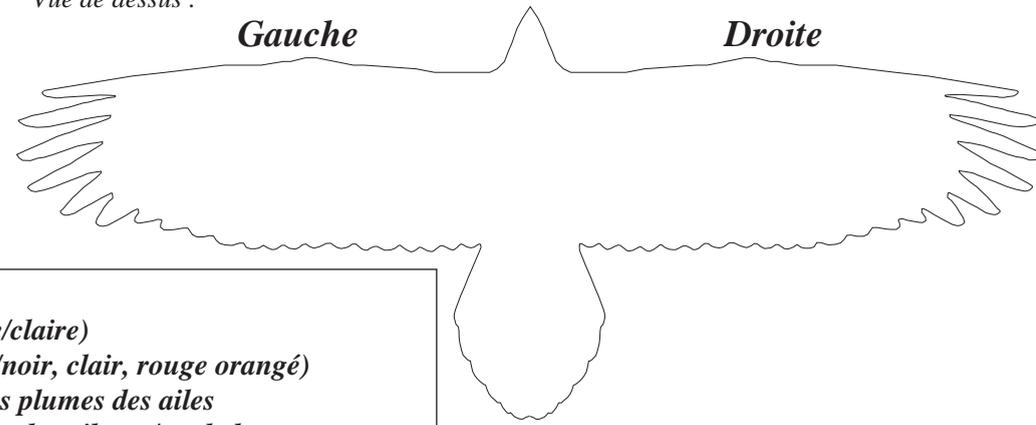
Gauche



Vue de dessus :

Gauche

Droite



Critères à prendre en compte :

- couleur de la tête (noire/claire)
- couleur du corps (brun/noir, clair, rouge orangé)
- couleur et contrastes des plumes des ailes
- marques de décoloration des ailes et/ou de la queue, mues

Remarques / annotations (cassage d'os, coloration,...)

Exemples d'oiseaux marqués :



Monte Carlo (BV 455) laché en 2005, en France.

Les oiseaux réintroduits dans les Alpes ont certaines plumes des ailes et/ou de la queue décolorées afin de les reconnaître. Ces marques de décoloration sont visibles jusqu'à l'âge de 2 voire 3 ans et disparaîtront avec les mues.



BV462 Laché en 2005, en Autriche.

1ère année (0-1 an)



Massif, tête noire, corps brun noir, marques de décoloration visibles (sauf né en nature), Aucune mue

4ème année (3-4 ans)



Elancé, tête bigarrée claire avec reste de noir, corps et ailes chamarrés

2ème année (1-2 ans)



Massif, tête noire, corps brun noir, marques de décoloration visibles (sauf né en nature), mues

5ème et 6ème année (5-7 ans)



Elancé, tête claire, corps clair +/- orangé, ailes bigarrées marrons/gris

3ème année (2-3 ans)



Bord postérieur du plumage irrégulier (plumes de longueur différente), tête noire en contraste avec corps plus clair, marques de décoloration pouvant encore être visibles, mues

>7ans



Elancé, tête claire, corps clair +/- orangé, plumage des ailes contrasté noir/gris

Vous pouvez télécharger les fiches sur le site : <http://www.gypaete-barbu.com>

Votre observation de gypaète :

L'évolution du plumage en fonction de l'âge